AU COURS DE LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX, HIER MATIN

LE MAIRE A FAIT LE PROCÈS DE LA FISCALITÉ

Chaque année à pareille époque, le maire de La Seyne recevant les vœux de la population dresse à cette occasion le bilan des activités seynoises en soulignant au surplus les ressources et les besoins de la commune.

Dans cette salle des fêtes de la mairie où se déroulèrent tant de belles fêtes de Noël, M. Merle, député - maire a répondu hier aux souhaits qui lui étaient adressés.

Une fois de plus cette très cordiale réception rassemblait une assistance considérable. Autour des longues tables installées pour ce rendez-vous de l'année nouvelle avaient pris place les représentants des sociétés, des groupements et des collectivités seynoises.

M. Merle avait notamment à ses côtés M. Maurice Paul, adjoint et conseiller général ; M. Giovannini ; Mme Josette Vincent ; MM. Passaglia ; Autran, adjoints au maire ; Alex Peire, président des Amis de La Seyne et adjoint au maire ; Brémond, président du Comité des fêtes et les membres de la Municipalité ; Bender, secrétaire général de la mairie ; Chambon, secrétaire général adjoint ; Molinari, chef des services techniques ; Mme Delestrang, receveur municipal ; MM. Baudoin, président honoraire des Amis de La Seyne ; Rebuffat, directeur de l'Hôpital, Henricart, inspecteur primaire ; Ferry, principal de Lycée ; Garcerie, censeur ; Mme Todeschini directrice du Cycle d'observation Arese, directeur de l'Ecole municipale de Musique ; Mary, président du Comité de Coordination des anciens combattants ; Pratali, vice-président du Syndicat d'Initiative ; le Commissaire principal Chambras, chef de la police de La Seyne ; le lieutenant Debais, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers l'adjudant Chardon, commandant la brigade de gendarmerie Leal, commandant les Douanes ; Grisoul, délégué cantonal ; Pinson, président du Club Antarès ; Plagnol, président du Yacht-Club des Sablettes ; Cavro, président de la Mutuelle des Chantiers ; Regaignan, représentant les Amis des villages varois ; Dullin receveur des P.T.T. ; Caminade, co-président de la Société Méditerrannenne de philosophie ; la générale Carmille ; le P. Couvreur, curé de La Seyne ; l'abbé Martin, curé de Saint-Jean ; Mme Giscafré, représentant la délégation seynoise des J.M.F. ; les présidents et les représentants de toutes les sociétés de la ville, les membres du Corps Enseignant, les délégués des associations sportives ; les secrétaires généraux des syndicats, etc...

EN HAUT : M. Merle, député-maire, prononçant son discours. Auprès de lui on reconnaît MM. Peyré, Passaglia, Peire et Giovannini.
CI-DESSUS : Une vue de l'assistance au cours de la réception.
(Photos République.)

L'ALLOCUTION DU MAIRE DE LA SEYNE

Il était un peu plus de 10 h. 30 lorsque la réunion commença. M. Merle, député - maire, prit la parole pour exprimer les vœux de la Municipalité à la population et prononça sa traditionnelle allocution qui, précisa-t-il allait être « aride et sévère »

Le maire de La Seyne condamna ensuite la TVA et fit le procès de la fiscalité qui, dit-il. écrase les communes et leurs populations.

Après ce réquisitoire le maire termina en ces termes :

« Vous nous connaissez. Comme toujours nous sommes décidés à lutter sur le plan local, quelles que soient les difficultés nous lutterons pour que se continue l'expansion de La Seyne et pour que se développent nos réalisations sociales.

« Sur le plan national, comme nous le faisons en permanence depuis 1958, nous sommes décidés à lutter pour unir les Français et les Françaises victimes du pouvoir personnel au service des monopoles afin de donner au pays un gouvernement démocratique au service du peuple et de la nation.

« Puis-je me permettre une comparaison qui va étonner quelques-uns d'entre vous ? Il est écrit dans l'Evangile : « Nul ne peut servir deux maîtres : ou il haïra l'un et aimera l'autre. Vous ne pouvez pas servir Dieu et l'argent ».

« Nous pouvons donc conclure : vous ne pouvez servir le peuple et les monopoles. Depuis longtemps nous avons choisi de servir le peuple.

« Le peuple qui nous connaît bien, qui comprend chaque jour davantage, nous aidera à vaincre les monopoles et le pouvoir à leur service.

« C'est le vœu que je formule pour 1968 ».

M. ALEX PEIRE

M. Alex Peiré, adjoint au maire et président de la Société des « Amis de La Seyne ancienne et moderne », répondant au maire, déclara :

« 1948 - 1968, pour la vingtième fois nous avons la joie de nous trouver réunis pour fêter l'aube d'une nouvelle année.

« Se rendant à votre aimable invitation, sociétés, associations, groupements, amicales, industriels, artisans, commerçants et professions libérales, sommes présents dans cette belle salle des fêtes de notre maison commune, pour vous remercier, M. le Maire, des vœux que vous venez de formuler à notre intention et pour, en retour, vous adresser les nôtres les plus sincères de bonheur, santé et prospérité, pour vous, pour votre famille, pour les membres de votre Conseil municipal et pour tout le personnel communal.

« A l'heure où tant de menaces de guerre et de mort planent sur notre monde, où la vie des hommes devient plus difficile face aux problèmes économiques et sociaux créés par certaines grandes puissances qui prêchent une politique d'austérité, tout en pratiquant une économie au-dessus de leurs moyens, pour maintenir leur prestige ou leur hégémonie...

Il est réconfortant d'assister à des rencontres comme celle d'aujourd'hui.

« Des rencontres au cours desquelles on oublie les horizons politiques, culturels, philosophiques, sociaux dont on est issu pour former un bloc autour du premier magistrat de notre ville et l'entendre nous dire, ses craintes, ses inquiétudes, sur ce que sera demain, notre cité face aux lois et décrets conçus et appliqués pour étouffer à jamais les libertés communales.

« Au début de son allocution, M. le Maire, nous a dit qu'elle serait aride et sévère... elle l'a été, car dans son exposé il nous a annoncé les charges nouvelles qui depuis le 1er janvier 1968 pèsent sur nous tous, extension de la T.V.A. augmentation du prix du mètre cube d'eau en remplacement des taxes d'assainissement, plan comptable et dans un proche avenir la réforme des finances locales....

« Ce nouveau mode de fiscalité plus écrasant que l'ancien dans son application a pour but évident de dresser la population des villes et des campagnes contre les Conseil municipaux, organismes de tampon entre celle-ci et l'autorité du pouvoir central, de leur ôter toutes possibilités de direction et d'initiative et de créer vis-à-vis d'eux un climat d'impopularité et de méfiance, climat qui peut conduire un jour à leur suppression, mais certainement à leur mise sous la tutelle d'un technocrate gouvernemental sorti de l'Ecole Nationale d'Administration.

« A nous, Mesdames et Messieurs, de ne pas tomber dans ce panneau et de rester envers et contre tout les défenseurs des libertés communales sur lesquelles nos pères ont bâti la République.

Devant les déclarations courageuses de M. le Maire, annonçant les charges nouvelles imposées par le gouvernement, nous devons faire taire nos dissentiments, quels qu'ils soient et nous unir pour ne pas céder au découragement stérile.

« Notre cité est en pleine expansion,, nos chantiers navals semblent être à l'abri d'une nouvelle crise, des industries se créent, des immeubles, des H.L.M. se construisent dans tous les azimuts de notre terroir, Notre action sociale se développe...

Sachons nous unir et sachons le rester ; l'avenir de notre cité dépend de cette union.

« De cette union qu'au seuil de la nouvelle année, je souhaite de tout cœur sincère et fraternelle... en y joignant pour vous, Mesdames Mesdemoiselles, Messieurs, pour vos familles, pour les sociétés et groupements que vous représentez ici, une grande gerbe de vœux et de souhaits de bonheur, santé et prospérité dans la joie et surtout dans la Paix. »

Après ces allocutions qui furent marquées par de longs applaudissements , le champagne du nouvel an fut offert à l'assemblée. Et toutes les coupes se levèrent alors à La Seyne et à son avenir.